



L'essentiel & plus encore

L'emploi des salariés agricoles Info stat MSA trimestriel

Bagnole, le 23 juillet 2015 (prochaine publication en septembre-octobre 2015)

L'emploi agricole au 3^e trimestre 2014 affiche une exceptionnelle croissance, due en partie à l'avancée des récoltes

L'emploi du régime agricole, dans ses trois grandes composantes (Heures travaillées, Contrats et Masse salariale), affiche une « bonne santé », particulièrement dans le secteur de la Production. Le 3^e trimestre, traditionnellement caractérisé par un pic d'activité, est marqué par des conditions météorologiques très favorables à l'été 2014, contrairement à 2013. Le phénomène de transfert de l'emploi en CDI vers l'emploi en CDD persiste et concerne l'ensemble de l'activité agricole.

Points saillants au 3^e trimestre 2014

Un emploi agricole qui affiche une « bonne santé »

Comme le laissait présager le tableau de bord des intentions d'embauche, l'emploi agricole présente une croissance notable au 3^e trimestre 2014. Deux causes principales expliquent ce mouvement.

La plus importante réside dans l'intensité de recours aux emplois saisonniers, notamment au travers de contrats de Travailleurs Occasionnels-Demandeurs d'Emploi (TODE). Cela d'autant qu'en 2013 des retards météorologiques (de deux à trois semaines selon les domaines de production) avaient engendré un décalage de l'emploi saisonnier estival, reporté ainsi sur le 4^e trimestre. En 2014, les conditions météorologiques ayant été plus conformes, la hausse des embauches de TODE témoigne plutôt d'un retour à la normale, combiné à des récoltes (fruits et légumes) plus abondantes qu'en 2013.

La seconde cause est attribuable à la meilleure adaptation des employeurs de travailleurs saisonniers à la modification de la mesure TODE intervenue en 2013¹. Cela les a conduits à un recours accru aux déclarations d'heures supplémentaires, afin de conserver leurs saisonniers dans le respect des critères d'application de ladite mesure, pour laquelle les salaires horaires éligibles (hors heures supplémentaires) s'avèrent plus plafonnés qu'auparavant².

Le nombre de contrats actifs au cours du trimestre croît de + 18,4 % (CDD + 35,2 % ; CDI - 1,4 %) en glissement annuel. Trois secteurs sont en croissance : Production + 30,6 %, dû au recours massif aux contrats « courts » (+ 43,1 %) de toutes catégories (CDD classiques et contrats TODE) ; Transformation + 3,2 % et Tertiaire + 0,2 %. A l'exception du secteur des « Activités diverses » qui se replie avec - 0,4 %.

^{1,2} « Décret du 8 février 2013 » relatif aux exonérations de cotisations patronales pour le recours aux TODE, CDD d'usage et Contrats vendanges.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse		
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		www.msa.fr
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnole Cedex	1/4

Le nombre global d'heures travaillées suit la même tendance, avec une évolution de + 4,9 % (CDD + 17,2 % ; CDI - 1,4 %), dont Production + 9,3 %, Transformation + 3,0 %, Tertiaire + 0,2 % et «Activités diverses» + 1,0 %. Conséquence du recours massif aux contrats « courts », la durée moyenne d'heures par contrat décroît avec - 11,4 % (245 heures), en recul de - 13,3 % pour les CDD (150 heures) et en stabilisation pour les CDI (398 heures).

L'emploi permanent progresse mais le turn-over s'accélère plus fortement

Tous secteurs et natures de contrats (CDD et CDI) confondus, le nombre de contrats encore actifs en fin de trimestre, signe de la permanence de l'emploi, croît de + 1,5 %.

Cette évolution dissimule néanmoins une transformation de la permanence de l'emploi. Seuls les contrats « courts » (CDD) progressent. Ainsi, si l'offre d'emplois salariés dans le secteur agricole se consolide, elle revêt le plus souvent la forme de contrats permettant aux employeurs une forte flexibilité combinée à de hauts niveaux d'exonération de cotisations sociales.

En CDI, la permanence de l'emploi fléchit de - 1,4 %. Tous les secteurs sont en baisse mis à part la production agricole (Production + 0,2 % ; Transformation - 2,9 % ; Tertiaire - 2,1 % et «Activités diverses» - 2,1 %). A l'inverse, en CDD, la permanence de l'emploi s'accroît de + 7,1 % (Production + 8,0 % ; Transformation + 4,1 % ; Tertiaire + 10,0 % et «Activités diverses» + 1,7 %). L'indice de rotation de l'emploi (contrats achevés avant la fin du trimestre) affiche un taux record de 44,3 %, en hausse de + 9,3 points.

La masse salariale croît, alimentée par la croissance du volume horaire

De par l'accroissement du nombre d'heures travaillées ce trimestre, la masse salariale agricole croît de + 6,1 %, avec des évolutions positives pour tous les secteurs : Production + 11,4 %, Transformation + 6,0 %, Tertiaire + 1,0 % et «Activités diverses» + 2,9 %.

Le salaire horaire global croît en moyenne de + 1,1 %

Le salaire horaire moyen tous secteurs et natures de contrats confondus est en hausse (+ 1,1 %). Les évolutions convergent entre CDI (+ 2,1 %) et CDD (+ 4,5 %). Le salaire moyen progresse pour tous les secteurs (Production + 1,9 % ; Transformation + 3,0 % ; Tertiaire + 0,8 % et «Activités diverses» + 1,8 %). Dans le secteur de la production, l'évolution s'apprécie en gardant en mémoire les dispositions du décret de mars 2013 qui avait réduit les exonérations sur les niveaux les plus élevés de rémunération des travailleurs occasionnels.

La Production agricole affiche une confortable « bonne santé »

Le volume horaire progresse de + 9,3 %. Cette évolution masque toutefois le phénomène, pérenne, de substitution des contrats en CDI au profit de ceux en CDD (- 1,3 % d'heures en CDI contre + 20,3 % en CDD). Avec le recours massif aux contrats « courts » ce trimestre, le nombre de contrats actifs durant le trimestre croît de + 30,6 % (+ 43,1 % en CDD et - 1,2 % en CDI). En conséquence, la durée des contrats (177 heures) chute de - 16,3 %. En CDD la durée des contrats recule de - 15,9 % et elle se stabilise en CDI.

L'emploi permanent évolue favorablement à l'inverse du turn-over

Le nombre de contrats actifs à la fin du trimestre, indicateur de la permanence de l'emploi, croît de + 4,2 %. Cette évolution est portée par les CDD, dont le nombre s'accroît de + 8,0 % (CDI + 0,2 %). L'indice de rotation des contrats (part des contrats achevés avant la fin du trimestre) croît exceptionnellement, avec une part de 59,0 % (CDD 72,5 % ; CDI 9,1 %), en évolution de + 10,4 points, reflet du recours massif aux contrats « courts » ce trimestre.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse		
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		www.msa.fr
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnolet Cedex	2/4

La hausse de la masse salariale est portée par l'essor des heures travaillées

En glissement annuel, la masse salariale croît de + 11,4 % (CDI + 0,8 % ; CDD + 22,5 %). Le salaire horaire moyen s'élève de + 1,9 % (11,96 €). Cette évolution est supérieure à celle du Smic (+ 1,1 %)². En CDI, le salaire horaire progresse de + 2,1 %, contre + 4,3 % en CDD.

Dans la Transformation, l'emploi maintient son cap favorable

A l'instar des précédents trimestres, l'emploi affiche globalement des évolutions positives. Le volume d'heures travaillées croît de + 3,0 % (CDD + 18,3% ; CDI - 1,0%). Le nombre de contrats actifs progresse de + 3,2 % (+ 13,0 % en CDD et - 1,0 % en CDI). La durée moyenne des contrats recule légèrement avec - 0,2 %, soit 380 heures en moyenne.

L'emploi permanent se replie et le turn-over s'intensifie

Les contrats encore actifs à la fin du trimestre reculent de - 1,4 %. Les contrats en CDI fléchissent de - 2,9 %, tandis que les CDD progressent de + 4,1 %. L'indice de rotation des contrats s'élève, avec une part de 19,9 % de contrats achevés avant la fin du trimestre (CDD 46,0 % ; CDI 7,2 %), en hausse de + 3,7 points, signe d'une moindre stabilité de l'emploi.

La masse salariale et le salaire horaire sont bien orientés

La masse salariale trimestrielle s'accroît de + 6,0 %. En CDI, elle augmente de + 2,8 %, tandis que les CDD bondissent avec + 23,9 %. Le salaire horaire moyen s'accroît de + 3,0%, passant de 15,58 € à 16,04 €. Ce rythme dépasse l'évolution du Smic (+ 1,1 %). Le salaire horaire des CDI et des CDD s'accroît respectivement de + 3,8 % et + 4,7 %.

Le recours aux CDD s'intensifie dans le Tertiaire agricole aux dépens de l'emploi en CDI

L'évolution de l'emploi salarié du secteur Tertiaire s'oppose à la tendance baissière des précédents trimestres, avec une hausse du nombre de contrats actifs de + 0,2 % (CDI -1,3 % ; CDD + 6,0 %). Le volume d'heures de travail suit la même évolution, avec une croissance de + 0,2 %, associée à un repli de - 1,6 % des CDI et une progression de + 11,0 % des CDD. La durée des contrats se stabilise avec une moyenne de 372 heures.

L'emploi permanent s'infléchit modérément et le turn-over s'élève

L'évolution du nombre de contrats encore actifs en fin du trimestre recule de - 0,5 %. En CDI, l'emploi permanent s'infléchit de - 2,1 %, tandis qu'en CDD il progresse de + 10,0%. L'indice de rotation des contrats (traditionnellement le plus faible des quatre secteurs agricoles) atteint 12,1 % (CDD 40,1 % ; CDI 4,4 %), marqueur d'une stabilité de l'emploi. Cette stabilité se détériore légèrement avec une évolution de l'indice de + 0,6 point.

La masse salariale du Tertiaire agricole affiche la plus faible évolution

Avec une croissance de + 1,0 %, la masse salariale progresse peu. En CDI, elle recule de - 0,3 % et s'accroît de + 12,8 % en CDD. Le salaire horaire moyen croît de + 0,8 % (Smic + 1,1 %), passant de 18,30 € à 18,45 €. Pour les CDI, l'évolution est de + 1,4 %, et en CDD de + 1,6 %.

² Il faut rappeler que cette évolution ne reflète pas l'évolution du salaire individuel mais du salaire moyen qui peut être affecté par différents facteurs, notamment l'ancienneté dans le contrat.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse		
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		www.msa.fr
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnolet Cedex	3/4

Le secteur des «Activités diverses» est en progression mitigée

Le nombre de contrats actifs dans le trimestre se replie de - 0,4 % (CDI - 2,3 % et CDD + 2,4 %), tandis que le volume d'heures travaillées croît de + 1,0 % (CDI - 1,8 % et CDD + 6,2 %). A l'aune de ces deux indicateurs apparaît le phénomène de substitution des CDI au profit des CDD. La durée moyenne des contrats s'accroît de + 1,4 %, avec 350 heures.

La permanence de l'emploi et le turn-over se détériorent légèrement

L'emploi permanent (nombre de contrats encore actifs à la fin du trimestre) recule de - 0,8 % (CDI - 2,1 % ; CDD + 1,7 %). L'indice de rotation des contrats présente une part de 22,6 % de contrats achevés avant la fin du trimestre (CDD 38,0 % ; CDI 11,3 %), marqueur d'une stabilité relative de l'emploi, qui se détériore légèrement avec une évolution annuelle de l'indice de + 0,4 point.

La masse salariale reste en progression

L'indicateur de la masse salariale s'accroît de + 2,9 % (CDI - 0,5 % ; CDD + 13,7 %). Le salaire horaire moyen progresse de + 1,8 % (CDI + 1,3 % ; CDD + 7,1 %), passant de 11,75 € à 11,97 € (CDI 14,07 € ; CDD 8,41 € en raison de la prépondérance des apprentis et travailleurs en contrats d'insertion statutairement rémunérés en-dessous du Smic).

Méthodologie :

Les évolutions s'expriment en période comparable de l'année précédente (PCAP). Le terme **d'évolution**, correspond à l'évolution du trimestre T de l'année N par rapport au même trimestre T de l'année N-1.

Définitions:

Emplois dans le trimestre : nombre de contrats de travail ayant donné lieu à une activité d'au moins une journée dans le trimestre, même si celle-ci a débuté ou cessé en cours de trimestre. Si un individu a eu plusieurs contrats actifs dans le trimestre, ceux-ci sont tous comptabilisés quelles que soient leur nature (CDD, CDI) et leur durée (temps plein, temps partiel).

Emplois présents en fin de trimestre : nombre de contrats encore en cours le dernier jour du trimestre. Les contrats ayant cessé avant la fin du trimestre, ne sont pas comptabilisés. Si un individu a plusieurs contrats actifs en fin de trimestre, ceux-ci sont tous comptabilisés.

Indice de rotation des contrats : (nombre de contrats actifs au cours du trimestre - nombre de contrats présents en fin de trimestre) / (nombre de contrats actifs au cours du trimestre). Plus l'indice est proche de 0 et plus l'emploi est considéré comme stable.

Nombre d'heures de travail rémunérées : nombre d'heures ayant donné lieu au paiement d'un salaire. Pour les emplois en CDI, ce volume d'heures inclut les congés payés. Pour les emplois en CDD, le nombre d'heures rémunérées correspond au nombre d'heures travaillées. Dans les deux cas, les heures supplémentaires sont incluses dans le nombre total d'heures rémunérées.

Masse salariale : montants de rémunération brute sur lesquels sont assises les cotisations sociales. La masse salariale est composée de la rémunération nette et des cotisations légales et conventionnelles de la part ouvrière.

TODE : contrats de travail avec allègements de cotisations patronales au titre des mesures en faveur de l'emploi de travailleurs occasionnels (TO) et de demandeurs d'emplois (DE).

Production agricole : activités de production, d'élevage et d'exploitation du bois. Activités exercées par les entreprises de travaux agricoles, les gardes-chasse, les gardes-pêche et les organismes de remplacement et de travail temporaire.

Transformation : transformation de produits agricoles effectuée par des entreprises à statut coopératif, ainsi que les scieries fixes.

Tertiaire : tertiaire lié au monde agricole. Le régime de protection sociale des salariés des professions agricoles est applicable aux salariés mentionnés à l'article L722.20 du code rural.

«Activités diverses» : autre nature d'activité axée sur le service à la personne (paysagisme, services à la personne, jardinage, enseignement, entraînement et dressage des chevaux ...).

CDD : Contrats à Durée Déterminée.

CDI : Contrats à Durée Indéterminée.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse		
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		www.msa.fr
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnolet Cedex	4/4